Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 056-215600917-20260129-2026012904-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE PONTIVY

MAIRIE DE JOSSELIN
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL 29 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le 29 janvier à 19 heures, le Conseil Municipal de JOSSELIN, légalement convoqué le 21 janvier 2026, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de JOSSELIN sous la présidence de Monsieur Nicolas JAGOUDET, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : Monsieur Nicolas JAGOUDET, Maire, Madame Fanny LARMET, Madame Annick CARDON, Monsieur Jack NOËL, Adjoints, Monsieur Jacques SELO, Monsieur Alain ROZE, Madame Christina JARNO, Monsieur Didier GRELIER, Monsieur Cyrille BOEFFARD, Monsieur Loïc LE PIOUFFLE, Monsieur Jean MORIN

Était absent excusé et représenté : Monsieur Cédric NAYL par Madame Fanny LARMET, Monsieur Gérard GUILLAUME par Monsieur Nicolas JAGOUDET

Étaient absentes : Monsieur Didier COMMUN, Madame Nicole DE BERRANGER, Madame Viviane LE GOFF, Madame Lucia BERTHERAT, Virginie BOEFFARD-RICHARD, Madame Salomé GUILLEMAUD

Nombre de conseillers :
En exercice : 19
Présents : 11
Votants : 13
Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur Cyrille BOEFFARD

--*-*-*-*-*-*-*-*-*

2026.01.29-04 : BILAN DES CESSIONS ET ACQUSITIONS FONCIERES 2025
(Rapporteur : Monsieur Didier GRELIER Conseiller Municipal)

L'article de la Loi n°95-127 du 8 février 1995 complété par la circulaire du 12 février 1996 prévoit que les assemblées délibérantes doivent statuer au moins une fois par an sur le bilan de la politique foncière qui sera annexé au compte administratif.
Le bilan des acquisitions, cessions et échanges réalisés au cours de l'année 2025 est présenté au conseil municipal.

Cessions d'immeubles et parcelles

*Délibération du 23 janvier 2025 – Acte 8 et 10 septembre 2025
Cession gracieuse de la parcelle cadastrée AB 1146 sise 18 rue des Ormeaux pour une superficie de 14 ca.
Acquéreur : Monsieur Pierre LORAND et Madame Marion CARGOUET 18 résidence des Ormeaux 56120 JOSSELIN.

*Délibération du 26 septembre 2024 – Acte du 27 mars 2025
Cession de la parcelle cadastrée AD 323 avec maison sise 4 et 6 Rue Saint Nicolas pour une superficie de 07a 33 ca, au prix de 60 000,00 €.
Acquéreur : Monsieur Alexey GOLOVLEV et Madame Yulia BYTCHKOVA 6 rue de la Fontaine 56390 GRAND CHAMP.

Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 056-215600917-20260129-2026012904-DE

Acquisition d'immeubles et parcelles

*Délibération du 26 septembre 2024 – Acte du 09 juillet 2025
Acquisition des parcelles cadastrées AC 794, AC 796, AC 799, AC 800, AC 801 et AC 793 pour une superficie respective de 14 a 68 ca, 01 a 44 ca, 35 ca, 18 ca, 68 ca et 22a 44 ca au prix de 83 701,00 €
Cédant : CENTRE HOSPITALIER DE JOSSELIN – 21 rue Saint Jacques 56120 JOSSELIN

*Délibération du 08 décembre 2022 – Acte du 22 janvier et 06 février 2025
Acquisition gratuite des parcelles cadastrées AD 302, AD 304, AD 695 et AD 697 pour une superficie respective de 08 a 27 ca, 25 ca, 44 ca et 23 a 31 ca.
Cédant : REGION BRETAGNE

Le Conseil Municipal, prend acte du bilan des cessions et des acquisitions foncières 2025.

Fait et délibéré les jour, mois, an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Nicolas JAGOUDET

Le Secrétaire de séance,
Cyrille BOEFFARD

MAIRIE de JOSSELIN
MORBIHAN (56120)

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux préalable par voie postale au siège de la commune (1 Place Alain de Rohan, BP 36, 56120 Josselin Cedex) et/ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rennes par voie postale (3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex) ou par voie électronique (application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.